



www.provence-corse.cnrs.fr



COMMUNIQUE DE PRESSE | MARSEILLE | DIFFUSE LE 12 MAI 2017

Le CNRS et AMU renforcent leur partenariat

M. Alain Fuchs, Président du CNRS et M. Yvon Berland, Président d'Aix-Marseille Université, signeront le 17 mai à Marseille, un accord de partenariat renforcé pour augmenter leurs initiatives communes au service des laboratoires et rationaliser leurs actions. Cet accord prévoit une série d'actions concrètes telles qu'une mise en commun du soutien aux chercheur.e.s dans le montage de leurs projets scientifiques, des formations communes mais aussi des outils de gestion partagés.

Le CNRS contribue depuis plusieurs années à la montée en puissance de grandes universités de recherche de visibilité internationale. Avec Aix-Marseille Université (AMU), cette politique volontariste se traduit d'ores et déjà par un partenariat renforcé et des succès prometteurs depuis la création d'Aix-Marseille Université.

La mise en place de programmes transversaux de recherche, la structuration des domaines thématiques sont autant de mutualisations de dispositifs scientifiques du CNRS et d'AMU qui déjà contribuent au développement d'une grande université de recherche, mais aussi au rapprochement des services de soutien à la recherche.

Depuis ces dernières années, les services d'AMU et du CNRS partagent aussi certains outils informatiques développés par le CNRS en matière d'achats, de demande de moyens et de gestion de colloques mais aussi d'évaluation des risques. Dans un souci de simplification, AMU et le CNRS se sont donnés réciproquement mandat pour la signature des contrats de recherche.

Par ailleurs, le CNRS peut désormais faire des achats pour l'ensemble des acteurs de la recherche publique : cela permet à AMU de choisir de se doter d'outils informatiques complémentaires, désormais communs.

Toutes ces initiatives locales contribuent déjà grandement à faciliter la vie des laboratoires.

Le nouvel accord de partenariat signé à Marseille ce 17 mai renforcera les démarches conjointes existantes entre les services de la délégation régionale du CNRS et ceux d'AMU pour soutenir la dynamique de site. Il définit le cadre de nouvelles orientations engagées au bénéfice de la communauté scientifique, mais aussi des personnels administratifs en partageant une culture administrative commune.

Des actions très concrètes seront mises en place, de la formation aux ressources humaines en passant par la mise en commun d'outils informatiques, l'échange de données informatiques, les partenariats, l'hygiène et la sécurité, etc.

Ainsi, l'utilisation des mêmes outils informatiques par le CNRS et AMU en matière de gestion financière de gestion des congés, etc., facilitera grandement le travail des personnels administratifs des laboratoires, qui utilisent aujourd'hui des outils différents pour chacune des tutelles.



www.provence-corse.cnrs.fr



La formation en commun des directeurs de laboratoire permettra de disposer de l'exhaustivité des connaissances nécessaires à l'exercice de leurs missions sans avoir à dupliquer les formations auprès de chaque tutelle. L'élaboration en commun d'une gestion prévisionnelle des emplois d'ingénieurs et techniciens permettra quant à elle de mieux anticiper les besoins des laboratoires et de les rationaliser.

L'intégrité scientifique, problématique commune à AMU et au CNRS, sera également prise en compte avec une formation commune pour les chercheurs, enseignants chercheurs, personnels techniques et administratifs, étudiants, doctorants se retrouvant au sein des mêmes laboratoires.

La coopération déjà forte en matière d'Hygiène et Sécurité, tant en matière de formation que de partage d'informations, sera intensifiée, allant jusqu'à la conduite d'exercices communs de gestion de crise.

Soutenir conjointement les chercheurs et enseignants chercheurs dans le montage de leurs projets européens ERC et faciliter la valorisation de leurs travaux de recherche seront aussi des objectifs de cette démarche commune.

La mise en place d'un outil de partage de données contractuelles (PCR) permettra aux services gestionnaires une vue d'ensemble de ces activités.

Ce protocole est une première étape. Ces actions seront poursuivies et enrichies par l'apport des services eux-mêmes qui ne manquent pas d'idées et de dynamisme pour améliorer le soutien assuré aux laboratoires.

Il s'agit pour le CNRS d'une démarche nationale que cet accord est le premier à concrétiser.

Contacts Presse

CNRS Provence et Corse | Karine Baligand | T 06 82 99 41 25 | karine.baligand@dr12.cnrs.fr
AMU | Delphine Bucquet | T 06 12 74 62 32 | delphine.bucquet@univ-amu.fr